

Communiqué de presse

Mercredi 23 avril 2008

Pour un système de formation et de recherche hautement performant

Les lignes directrices de l'économie visent à améliorer la qualité et mieux tenir compte des résultats

La qualité de la formation et de la recherche est primordiale pour l'économie suisse. Dans ses lignes directrices pour la formation et la recherche, economiesuisse a présenté les réformes qu'elle juge indispensables pour ces trois prochaines années. La Suisse ne doit pas perdre de terrain en matière de formation, de recherche et d'innovation. Cela implique des efforts considérables et une réorientation de la politique dans ce domaine.

Les lignes directrices pour la formation et la recherche élaborées par economiesuisse fixent trois priorités pour les années 2008-2011 :

1. Il importe de renforcer la concurrence entre les hautes écoles. Dans cette perspective, les cantons doivent se limiter à jouer leur rôle de propriétaire. Selon Andreas Steiner, président de la Commission pour la formation et la recherche d'economiesuisse, une relation tripartite, telle que les entreprises la connaissent, doit s'instaurer entre propriétaire, direction stratégique et direction opérationnelle. Les hautes écoles doivent en bénéficier sous forme d'une autonomie accrue leur permettant de choisir librement les enseignants, de fixer les critères de sélection pour l'accès au cycle de master ou de coopérer avec des partenaires dans le domaine de la recherche. Quant à la coordination entre les hautes écoles, elle doit se limiter au strict minimum.
2. Rudolf Minsch, chef économiste d'economiesuisse, souhaite une orientation plus marquée vers les résultats. La comparaison des résultats aux niveaux primaire et secondaires I et II révèle des différences nationales et met en évidence la nécessité d'améliorer la qualité de la formation. L'introduction de taxes d'études variables en fonction des résultats, au niveau du master, permettrait de récompenser les meilleurs étudiants. Parallèlement, instaurer un financement des hautes écoles axé sur les résultats assurerait une utilisation plus économique et plus ciblée des deniers publics. Ce mode de financement serait très incitatif, du fait qu'il récompenserait la qualité des étudiants et leurs performances.
3. En ce qui concerne la politique en matière de recherche et d'innovation, il convient de concentrer les forces. Le Fonds national suisse (FNS) et la Commission de la technologie et de l'innovation (CTI) encourageront la recherche et l'innovation avec d'autant plus d'efficacité que l'administration et les milieux politiques se mêleront le moins possible du choix des thèmes de recherche. A l'instar du FNS, les activités de la CTI et les autres activités de la Confédération visant à promouvoir

l'innovation doivent être confiées à une fondation. Partant du constat que l'Etat n'est pas en mesure de diriger et de planifier l'innovation, M. Minsch a proposé que les pouvoirs publics mettent l'accent sur le transfert de connaissances et de technologies entre les hautes écoles et l'économie, spécialement en faveur des PME. Une bonne politique économique est plus efficace qu'une promotion étatique de l'innovation. Cela suppose un accès aisé au capital humain étranger, un droit fiscal et un droit des fondations avantageux, des réglementations qui limitent les coûts administratifs, le libre accès aux marchés à fort potentiel d'innovation et la protection des droits de la propriété intellectuelle.

Pour toutes questions :
Rudolf Minsch
Téléphone : 044 421 35 35
rudolf.minsch@economiesuisse.ch